Conseil municipal de Nantes – 3 février 2017

5 **Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs – avis de la commune de Nantes**

Groupe communiste BLIN NATHALIE

Madame le Maire, cher-e-s collègues,

Le plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs, constitue sans nul doute une avancée dont il convient de se féliciter. L'ensemble des acteurs ainsi que les demandeurs ont tout à gagner de la mise en cohérence de l'information. Il existe un véritable enjeu démocratique à renforcer la transparence de la gestion des demandes de logement social.

Nous nous féliçitons que le plan de gestion mette l'accent sur l'égalité d'accès au logement social. Il est nécessaire que, sur l'ensemble du territoire de la ville, et au-delà de l'agglomération, chacun puisse trouver un logement adapté à sa situation. La question de la répartition du logement social sur le territoire se pose de manière différente depuis que les objectifs du SRU sont fixés à l'échelle de l'agglomération.

La prise en compte des ménages avec des besoins spécifiques est aussi primordiale, c'est pourquoi nous encourageons la future Maison de l'Habitant à prendre contact avec l'ensemble des acteurs (des logements spécifiques) et ce afin de fournir l'information la plus exhaustive possible.

Nous approuvons la logique de mettre un accent particulier sur les demandes venues de ces ménages. pour les plus âgés et les plus jeunes.

Pour les plus agés, il est nécessaire de répondre à leur demande de mutation vers des logements adaptés et pour les seconds, l'enjeu est de permettre au logement social de répondre à leurs besoins d'autonomie, tout en prenant en compte la diversité de leurs situations.

Aussi importante soit-elle, la gestion de la demande ne répond pas, pour autant, à la pénurie de logements sociaux, en effet, on constate qu'il en manque aujourd'hui 11 000 .

Il est donc nécessaire de maintenir une haute ambition en terme de construction de logement, surtout de logement social.

L'ambition est d'autant plus haute qu'à ce jour 70 % des nantais sont éligibles au logement social. En 2014, la première des 70 propositions que soutenaient les candidats Communistes et Républicains était de passer la barre des 30 % de logements sociaux d'ici à la fin du mandat.

Nous sommes d'ailleurs et ce contrairement à l'opposition municipale, particulièrement satisfait du projet de construction sur le site de l'ancienne maison d'arrêt.

Dans le cadre d'un grand projet urbain comme celui-ci, au coeur de notre ville, c'est un geste fort que de faire de ces logements 50% de logements sociaux.

Il est donc plus que jamais nécessaire de faire de notre politique du logement un marqueur de nos ambitions politiques, un marqueur de notre engagement pour la qualité de vie de nos concitoyens, le marqueur d'une municipalité qui fait de la solidarité une réalité.

Enfin nous tenons à souligner que le plan de gestion réaffirme le caractère universel du logement social.

Celui-ci n'est pas du logement d'urgence et n'est pas là pour « gérer la précarité ».

Construire des logements sociaux, c'est matérialiser le droit au logement, le droit de chacun à avoir un logement digne, droit dont l'inapplication actuelle a des conséquences particulièrement tragiques, mises cruellement en évidence chaque hiver.

Le travail d'explication du fonctionnement aux demandeurs et une meilleure appréhension des mécanismes par ces derniers ne peut que légitimer davantage les attributions de logement, légitimité indispensable à l'acceptation du processus, lui même nécessaire pour éviter les frustrations.